



ISSN 1776-2669

ISSN en ligne 2260-6483

Politiques et pratiques de la France pour la promotion du français en Europe -- une vision de la gouvernance

LUAN Ting

Université du Commerce et d'Economie de la Capitale, Chine

luanting@cueb.edu.cn

<https://orcid.org/0009-0001-9528-4274>

Directeur : FU Rong

Année : 2023

Type : Thèse de doctorat

Université : Université des Langues étrangères de Beijing

Discipline : Sciences du langage

Mots-clés : français, Europe, politique linguistique, idéologie linguistique, gouvernance

L'étude a pour objet d'analyser d'une part les principales politiques, stratégies, pratiques et moyens que la France adopte en vue de la promotion du français en Europe, et d'examiner d'autre part la dynamique interactionnelle que la France et l'Europe cherchent en commun à développer, maintenir et transformer au sujet de la politique linguistique en général, et de la promotion du français en particulier. Pour ce faire, nous nous référons au concept de gouvernance qui comporte trois principes majeurs que sont la pluralité des acteurs, le partage de responsabilités et la complexité du processus décisionnel. Ainsi, l'étude de la promotion du français dans la perspective de la gouvernance permet de réexaminer les actions de l'État français et la logique qui les sous-tend avec une vision plus ouverte et globale.

De ce fait, la première partie de la thèse vise à présenter la théorie de la gouvernance (chapitre I). La deuxième partie examine tour à tour les actions du gouvernement français en faveur de la langue française (chapitre II), l'influence et le rôle des autres pays européens en la matière, en l'occurrence l'Allemagne, pays voisin de la France et les pays latins tels que l'Espagne, l'Italie et le Portugal (chapitre III), ainsi que le rôle que joue l'Organisation internationale de la Francophonie dans la promotion du français en Europe (chapitre IV). La troisième partie de la thèse consiste à analyser l'impact sur la France de deux politiques linguistiques européennes représentées par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* et la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, de cette manière à révéler les interactions de la politique linguistique entre la France et

l'Europe (chapitre V), ainsi que celles entre la France et ses collectivités locales, notamment celles qui ont une forte identité linguistique et culturelle locale (chapitre VI).

Les principales conclusions de cette étude sont les suivantes : premièrement, la France s'emploie de l'idéologie linguistique, des spécialistes et universitaires du FLE et de l'enseignement des langues pour promouvoir le français en Europe. Deuxièmement, les acteurs dans la gouvernance du français en Europe sont nombreux et sont divisés en quatre niveaux : supra, macro, méso, micro ; troisièmement, ont été identifiées et analysées les interactions entre les acteurs à quatre niveaux international, régional (Europe), national (France) et local (autorités locales). D'un côté, ces interactions sont souvent motivées afin de répondre aux nouveaux besoins et réactions de la société en matière de langues, et de l'autre côté, elles finissent en général par apporter un nouveau dynamisme à la promotion d'une langue particulière dans la société. Au cours de ces interactions à multiples niveaux, la France joue un rôle de premier plan avec ses actions surtout au nom de la « diversité linguistique et culturelle » et du « plurilinguisme ».